

Communiqué de presse

Campagne BOB d'été en Wallonie : près de 97% des conducteurs étaient sobres

06.09.2018

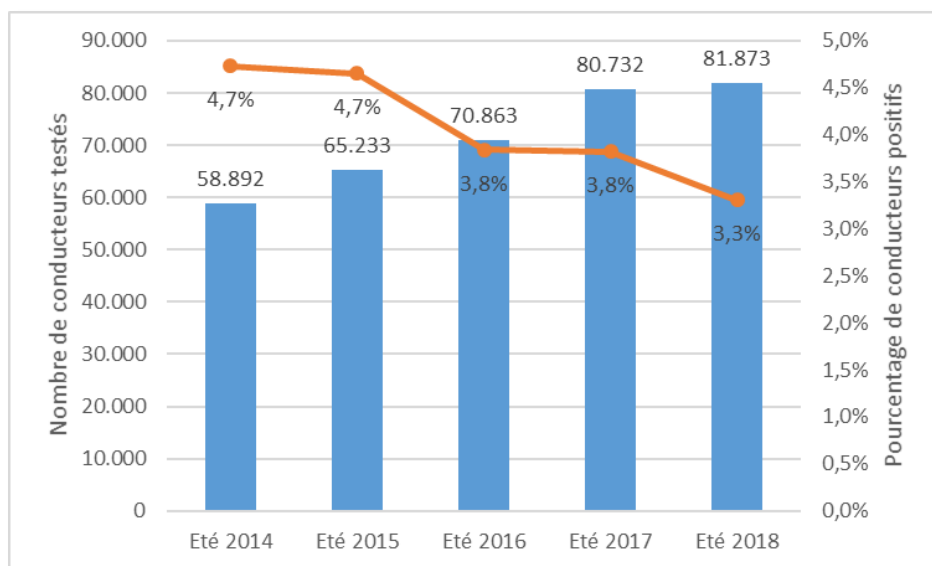
96,7% de conducteurs sobres !

Lors de la campagne Bob d'été 2018 qui s'est déroulée du 8 juin au 3 septembre, près de 82.000 conducteurs ont été contrôlés en Wallonie par les policiers des zones de police locale et des unités de la Police fédérale. Ce nombre est relativement stable par rapport au nombre de contrôles réalisés l'an dernier à la même période.

Le pourcentage de conducteurs négatifs qui est en augmentation depuis plusieurs années continue sur sa lancée avec une légère hausse de 0,5% par rapport à 2017.

	Campagne bob Eté 2017	Campagne bob Eté 2018	Différence 2017-2018
Nombre de tests réalisés	80.732	81.873	+1.141 (soit +1,4%)
Nombre de conducteurs positifs	3.087	2.709	-378 (soit -12,2%)
Pourcentage de conducteurs positifs	3,8%	3,3%	-0,5 point-%

Evolution du nombre de conducteurs testés et du pourcentage de conducteurs positifs

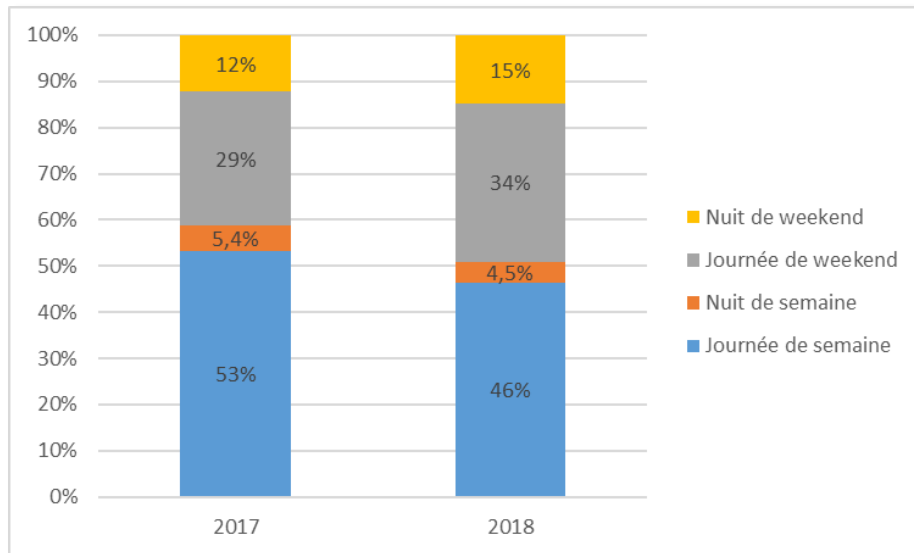


Plus de contrôles le week-end

Cette année, environ 50% des conducteurs contrôlés l'ont été le week-end contre 41% l'année passée. Les week-ends représentent une période particulièrement à risques en matière de conduite sous l'influence d'alcool. C'est en effet le samedi et le dimanche qu'on enregistre généralement le plus de conducteurs positifs à l'alcool. Augmenter le risque de se faire

contrôler pendant les week-ends est donc important pour dissuader les conducteurs sous l'influence d'alcool de prendre le volant.

Répartition des conducteurs testés selon le moment du test



Plus que quelques conducteurs à convaincre

Au vu de ces résultats, il semble que le noyau dur des conducteurs qui conduisent après avoir bu se réduise peu à peu, ce dont on ne peut que se réjouir. Rappelons que le risque d'accident est multiplié par 2,7 pour un conducteur ayant un taux d'alcoolémie de 0,8 g/l par rapport à un conducteur sobre et par 22 pour un conducteur roulant avec un taux de 1,5 g/l.

Conduite sous influence et accident

Le lien entre alcool au volant et risque d'accident est indéniable. Pendant la campagne BOB d'été, 12% des conducteurs impliqués dans un accident de la route avaient un taux d'alcool supérieur à 0,5g/l ! Cela montre qu'il faut continuer les efforts de lutte contre la conduite sous l'influence d'alcool aux niveaux de la répression et de la sensibilisation.

Conclusion

Les résultats de cette dernière campagne BOB sont encourageants et montrent que le comportement des automobilistes à l'égard de l'alcool au volant évolue dans le bon sens. Il est important que le réflexe « BOB » soit automatique tout au long de l'année et pas uniquement pendant les campagnes BOB. L'AWSR recommande donc à l'ensemble des conducteurs de systématiquement prendre leurs dispositions au préalable (réserver un taxi, prendre les transports en commun, dormir sur place) afin de ne jamais reprendre le volant après avoir consommé de l'alcool. Depuis quelques mois, l'AWSR met d'ailleurs en vente des chèques taxi en Wallonie. L'objectif est de rendre le taxi plus accessible financièrement. Un chèque vaut 5 euros mais ne coûte que 2,50 euros à son utilisateur. Les chèques sont réservés aux jeunes âgés entre 16 et 30 ans et peuvent être utilisés pour régler une course en taxi les nuits de jeudi à samedi entre 23h et 6h, au départ d'une ville wallonne. Toutes les informations se retrouvent sur le site de l'AWSR : <https://www.awsr.be/cheques-taxi>.